

# Les médicaments génériques

## LEURS EFFETS BÉNÉFIQUES SUR VOTRE PORTEFEUILLE

### Un choix avantageux

Les médicaments ont certaines choses en commun: ils visent à nous guérir ou à nous soulager et ont pour la plupart un nom difficile à prononcer. Ils se différencient entre eux de plusieurs façons: d'abord par leur forme, puis par leur prix et les troubles physiques ou psychologiques qu'ils ciblent.

Voici la situation idéale: deux médicaments équivalents sont tout aussi efficaces, mais l'un coûte beaucoup moins cher que l'autre. Ce médicament avantageux, c'est le médicament «générique».

### Qu'est-ce qu'un médicament générique?

Chaque nouveau médicament qui franchit avec succès toutes les étapes de sa création fait l'objet d'un brevet qui le protège de toute copie pendant 20 ans. Ce médicament dit «de marque» est commercialisé par la compagnie pharmaceutique qui l'a mis au point.

Après cette période, d'autres compagnies peuvent «repren­dre la recette» et fabriquer un médicament équivalent, qu'elles vont commercialiser sous forme de médicament «générique». Reprendre une recette éprouvée permet à ces compagnies d'éliminer les coûts associés à la recherche et au développement du médicament et ainsi d'en réduire le prix de vente.

### Pourquoi choisir un médicament générique?

Lorsqu'un médicament générique est disponible, il est non seulement judicieux d'en profiter: c'est également important.

Voici pourquoi:

- Le prix des médicaments a augmenté de 71% depuis les 20 dernières années
- Les médicaments représentent en moyenne 75% des demandes de remboursement de frais de santé d'un régime d'assurance collective
- Les médicaments génériques coûtent en moyenne de 35% à 70% moins cher que les médicaments de marque

**En résumé, pour faire des économies et pour  
maintenir une protection d'assurance abordable!**

# N'hésitez pas à demander un médicament générique

Il existe des milliers de médicaments sur le marché et personne ne peut tous les connaître par cœur. C'est pourquoi il ne faut pas hésiter à demander si le médicament qu'on vous prescrit est générique et, dans le cas contraire, si un équivalent générique existe pour ce médicament.

Votre médecin et votre pharmacien sont là pour vous renseigner et vous aider.

## Quelques mythes répandus sur les médicaments

- |   |                |  |
|---|----------------|--|
| ⊗ | <b>Mythe</b>   | Plus un médicament est cher, plus il est efficace.   |
| ⊙ | <b>Réalité</b> | Il n'y a aucun lien direct entre le coût d'un médicament et son efficacité.  |
| ⊗ | <b>Mythe</b>   | Les nouveaux médicaments offerts sur le marché sont préférables aux «vieux».   |
| ⊙ | <b>Réalité</b> | Un médicament éprouvé a su démontrer son efficacité sur une longue période.  |
| ⊗ | <b>Mythe</b>   | Les médicaments génériques sont moins efficaces que les médicaments de marque.   |
| ⊙ | <b>Réalité</b> | Pour être approuvés par Santé Canada, les médicaments génériques doivent être équivalents aux médicaments de marque en ce qui concerne la qualité, le dosage et la manière d'agir. |

Nous proposons les modalités de remboursement suivantes afin de gérer de façon optimale les coûts des médicaments couverts par les régimes d'assurance collective.

## Substitution générique obligatoire

Si votre régime prévoit la substitution générique obligatoire, vous serez remboursé en fonction du coût du médicament générique équivalent le moins cher offert sur le marché, et ce, même si votre médecin traitant a indiqué «aucune substitution» sur votre ordonnance. Vous pouvez vous procurer le médicament de marque si vous le désirez, mais vous devrez payer la différence entre son coût et celui du médicament générique.

Si, pour des raisons médicales, vous ne pouvez pas prendre la version générique d'un médicament, vous pouvez obtenir le remboursement de votre médicament de marque en nous soumettant le formulaire conçu à cet effet et dûment rempli par votre médecin traitant.

## Substitution générique non obligatoire

Si votre régime prévoit la substitution générique non obligatoire, vous serez remboursé en fonction du coût du médicament générique équivalent le moins cher offert sur le marché, sauf si votre médecin traitant a indiqué «aucune substitution» sur votre ordonnance. Dans ce cas, vous pourrez obtenir le remboursement de votre médicament de marque.

## FAITES DES PROVISIONS...

Si vous devez prendre des médicaments sur une longue période, n'hésitez pas à en demander en quantité suffisante pour 3 mois au lieu de 30 jours. Vous pourrez ainsi économiser sur les honoraires et réduire la fréquence de vos visites à la pharmacie.

**Note importante:** Au Québec, les honoraires des pharmaciens ne figurent pas sur les factures. Il est donc difficile de savoir si l'on fait ou non des économies en achetant une réserve de médicaments pour trois mois. N'hésitez pas à vous en informer auprès de votre pharmacien.

## Vous pouvez magasiner vos médicaments d'ordonnance

Contrairement à une croyance répandue, le prix des médicaments d'ordonnance n'est pas le même d'une pharmacie à l'autre. Cela découle principalement des variations des marges bénéficiaires et des honoraires du pharmacien. En effet, le coût total d'un médicament est constitué des éléments suivants<sup>1</sup>:

						
<b>COÛT TOTAL DE L'ORDONNANCE</b>	<b>=</b>	<b>COÛT DU MÉDICAMENT</b>	<b>+</b>	<b>MARGE BÉNÉFICIAIRE</b>	<b>+</b>	<b>HONORAIRES DU PHARMACIEN</b>
Total de la facture		Prix payé par le pharmacien pour obtenir le médicament		Pourcentage du coût du médicament facturé par le pharmacien, servant entre autres à payer les frais d'exploitation de la pharmacie		Frais facturés par le pharmacien pour couvrir ses services professionnels

<sup>1</sup> Au Québec, les factures ne détaillent pas chacun de ces éléments.

En ce qui concerne les médicaments d'ordonnance, 62 % des participants à un régime collectif de soins de santé sont tout à fait disposés à magasiner pour obtenir des prix moins élevés (p. ex. : frais d'exécution moins élevés ou médicaments génériques moins coûteux) (Sondage Sanofi Canada sur les soins de santé 2012).

## Exemple de l'application de la substitution générique obligatoire

	Médicament générique	Médicament de marque pour lequel il existe un médicament générique équivalent	Médicament de marque pour lequel il n'existe pas de médicament générique équivalent
Coût total de l'ordonnance soumis par le pharmacien	25 \$	100 \$	150 \$
Coût du générique équivalent le moins cher	25 \$	25 \$	S. O.
Montant payé par Desjardins Assurances (80 % du coût du générique équivalent le moins cher)	$25 \$ \times 80 \% = 20 \$$	$25 \$ \times 80 \% = 20 \$$	$150 \$ \times 80 \% = 120 \$$
Montant payé par l'assuré	$25 \$ - 20 \$ = 5 \$$	$100 \$ - 20 \$ = 80 \$$	$150 \$ - 120 \$ = 30 \$$

Le choix d'un médicament générique peut être avantageux pour vous et votre régime. Au Québec, le remboursement ne peut être inférieur au seuil minimal prescrit par la RAMQ.

## Utilisation responsable de l'assurance médicaments

Pour en apprendre davantage sur l'assurance médicaments, rendez-vous sur notre site Web à l'adresse [desjardinsassurancevie.com/adherent](https://desjardinsassurancevie.com/adherent), cliquez ensuite sur l'onglet supérieur « Assurance collective », puis choisissez « Réduire vos frais de médicaments ».

Cette section offre de l'information simple et facile à comprendre afin de vous aider à prendre des décisions éclairées et à mieux gérer vos dépenses en médicaments sans compromettre votre santé. Elle inclut, entre autres, des conseils pour réduire vos frais de médicaments, des questions à poser à votre médecin et à votre pharmacien ainsi qu'une vidéo éducative portant sur les médicaments génériques et les différences de prix.

## Quelques bons conseils à suivre lorsque vous achetez des médicaments

Les meilleurs médicaments du monde ne sont efficaces qu'à condition de bien les utiliser. Voici donc quelques bons conseils à suivre pour obtenir un rendement optimal de vos médicaments, et ce, en toute sécurité.

- **Suivez la posologie indiquée:** faute de quoi le traitement ne sera pas aussi efficace que prévu
- **Respectez la date de péremption du médicament et rapportez tout médicament inutilisé à votre pharmacien:** le contenu d'un médicament se détériore avec le temps et il devient moins efficace
- **N'échangez jamais vos médicaments avec vos parents et amis:** ce qui est bon pour vous peut être très nocif pour quelqu'un d'autre
- **Posez des questions:** un consommateur averti en vaut deux
- **Envisagez des solutions de rechange:** en discutant avec votre médecin ou votre pharmacien, vous pourriez trouver des solutions moins coûteuses que le traitement proposé

## Envisager l'avenir en toute confiance

### Choisir Desjardins Assurances

**C'est choisir la force et la stabilité** d'une entreprise spécialisée en assurance de personnes et en épargne-retraite sur qui plus de cinq millions de Canadiens comptent chaque jour pour assurer leur sécurité financière. Elle s'appuie sur une expérience plus que centenaire et est l'une des principales sociétés d'assurance vie au pays.

**C'est aussi choisir le Mouvement Desjardins**, le premier groupe financier coopératif du Canada et l'une des institutions financières les mieux capitalisées au pays. Il jouit d'excellentes cotes de crédit, comparables à celles de plusieurs grandes banques canadiennes et mêmes internationales, ce qui lui vaut notamment d'être reconnu parmi les institutions financières les plus solides dans le monde.

[desjardinsassurancevie.com/adherent](https://desjardinsassurancevie.com/adherent)